



Initiatives et pétitions en cours de traitement – situation au 30 juin 2018

Rapport N° 2018/31

Lausanne, le 20 septembre 2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

2. Objet du rapport

Le présent rapport énumère les initiatives et pétitions renvoyées à la Municipalité qui n'avaient reçu aucune réponse à la date du 30 juin 2018. Il fournit des informations au sujet de l'avancement du traitement de ces dossiers, propose de nouveaux délais ou la suspension du traitement lorsque le délai réglementaire de réponse n'a pas été respecté ou ne pourra pas l'être.

3. Table des matières

1.	Résumé	1
2.	Objet du rapport	1
3.	Table des matières	1
4.	Rappel des dispositions réglementaires et légales	2
5.	Remarques générales de la Municipalité	2
6.	Motions	4
6.1	Culture et développement urbain	4
6.2	Sécurité et économie	4
6.3	Sports et cohésion sociale	4
6.4	Logement, environnement et architecture	4
6.5	Enfance, jeunesse et quartiers	4
6.6	Finances et mobilité	4
6.7	Services industriels	4
7.	Postulats	5
7.1	Culture et développement urbain	5
7.2	Sécurité et économie	9
7.3	Sports et cohésion sociale	12
7.4	Logement, environnement et architecture	13
7.5	Enfance, jeunesse et quartiers	17
7.6	Finances et mobilité	20
7.7	Services industriels	27
8.	Pétitions	28
8.1	Culture et développement urbain	28
8.2	Sécurité et économie	28
8.3	Sports et cohésion sociale	28
8.4	Logement, environnement et architecture	28

8.5	Enfance, jeunesse et quartiers	28
8.6	Finances et mobilité	28
8.7	Services industriels	29
9.	Projets de règlement	29
9.1	Culture et développement urbain	29
9.2	Sécurité et économie	29
9.3	Sports et cohésion sociale	29
9.4	Logement, environnement et architecture	29
9.5	Enfance, jeunesse et quartiers	29
9.6	Finances et mobilité	29
9.7	Services industriels	29
10.	Conclusions	30

4. Rappel des dispositions réglementaires et légales

En application des articles 66 et 74 du règlement du Conseil communal de Lausanne (RCCL), la Municipalité doit remettre chaque année à fin septembre un rapport sur l'état des travaux relatifs aux initiatives et aux pétitions en attente d'une réponse municipale. Pour tenir ce délai, la Municipalité a pris le parti d'établir une situation au 30 juin. Cette solution paraît d'autant plus logique qu'un état de la situation au 31 décembre est publié dans le rapport de gestion. Le Conseil communal dispose ainsi d'un tableau semestriel du traitement des objets renvoyés pour traitement à la Municipalité.

L'article 66 RCCL porte en particulier sur la prolongation du délai de réponse et la suspension du traitement de certains objets :

Article 66 RCCL – La Municipalité dépose chaque année, à fin septembre, un rapport sur l'état des travaux relatifs aux initiatives en attente d'une réponse municipale. Les postulats pris en considération depuis moins de 6 mois, ainsi que les motions prises en considération depuis moins d'une année, ne seront mentionnés que pour mémoire si la réponse est prévue dans le délai fixé par le Conseil. La Municipalité peut proposer de nouveaux délais de réponse ou le classement des postulats devenus sans objet. La prolongation sollicitée par la Municipalité ne peut excéder une année. Ce rapport est soumis à la Commission permanente de gestion qui conclut en proposant au Conseil de l'accepter ou de le modifier.

Toutefois, après avoir sollicité l'avis de la Commission permanente de gestion par une requête motivée, la Municipalité peut solliciter du Conseil la suspension du traitement de l'initiative pour une durée déterminée supérieure à une année. Ces objets seront mentionnés pour mémoire dans le rapport prévu au premier alinéa.

5. Remarques générales de la Municipalité

Le rapport N° 2017/42, du 7 septembre 2017, portait sur 69 objets (initiatives et pétitions) alors que le présent inventaire en contient 103, soit une augmentation de 34 objets.

De manière générale, la Municipalité constate une hausse dans les dépôts d'initiative. Entre 2014 et 2017, la Municipalité constate une hausse des dépôts de 62.9%.

Entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018, outre les 33 préavis qu'elle a présentés au Conseil communal, la Municipalité a répondu à :

- 23 interpellations urgentes ;
- 59 interpellations ;
- 20 questions ;
- 10 pétitions ;
- 49 postulats ;

soit un total de 161 objets traités par la Municipalité.

1^{er} juillet 2014 - 30 juin 2015

	QUES	INT	PET	POS/MOT DEPOSES	POS/MOT RENVOYES	TOTAL
AGC	3	14		17	7	24
SIPP	1	14		4	3	18
LSP	2	9		7	4	15
TRX	4	16		8	11	31
EJCS		8	1	1	3	12
FIPAV	1	1		7	6	8
SIL		7		1	1	8
TOTAL	11	69	1	45	35	116

1^{er} juillet 2015 - 30 juin 2016

	QUES	INT	PET	POS/MOT DEPOSES	POS/MOT RENVOYES	TOTAL
AGC	2	6	1	11	12	21
SIPP	4	8	2	3	1	15
LSP		8	2	4	5	15
TRX	1	17	3	12	13	34
EJCS	1	7	2	5	2	12
FIPAV	1	6	1	3	5	13
SIL	2	5		3	2	9
TOTAL	11	57	11	41	40	119

1^{er} juillet 2016 - 30 juin 2017

	QUES	INT	PET	POS/ MOT DEPOSES	POS/MOT RENVOYES	TOTAL
CD	4	24	5	15	12	45
SE	3	14		23	10	27
SCS	3	9	1	1	1	14
LEA		4		7	7	11
EJQ	1	6		5	2	9
FIM	4	10	2	23	12	28
SIL	1	2		2	2	5
TOTAL	16	69	8	76	46	139

1^{er} juillet 2017 - 30 juin 2018

	QUES	INT	PET	POS/MOT DEPOSES	POS/MOT RENNVOYES	TOTAL
CD	9	17	3	12	12	41
SE	2	23		5	5	30
SCS		8	2	5	1	11
LEA	4	7		7	10	21
EJQ	2	5		7	8	15
FIM	8	25	6	26	25	64
SIL		4		3	3	7
TOTAL	25	89	11	65	64	189

La colonne « TOTAL » comprend les questions, les interpellations, les pétitions et les postulats/motions renvoyés à la Municipalité.

Pour terminer, et par mesure de simplification, la Municipalité a décidé d'harmoniser les délais pour la remise des rapports-préavis en suspens.

6. Motions*6.1 Culture et développement urbain*

Néant.

6.2 Sécurité et économie

Néant.

6.3 Sports et cohésion sociale

Néant.

6.4 Logement, environnement et architecture

Néant.

6.5 Enfance, jeunesse et quartiers

Néant.

6.6 Finances et mobilité

Néant.

6.7 Services industriels

Néant.

7. Postulats

7.1 Culture et développement urbain

7.1.1 Secrétariat municipal

1. **M. Mathieu Blanc et consorts « Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la surréglementation communale »**

Rappel : Déposé le 24 novembre 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 23 août 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2018.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis a débuté après la publication des résultats de l'audit de la Cour des comptes.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

2. **M. Jacques Pernet « Demande à la Municipalité d'étudier l'inclusion d'un chapitre 'transversal' intitulé 'Retombées économiques' dans les préavis et rapport-préavis »**

Rappel : Déposé le 14 février 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 mars 2018. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2017.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours. Il a nécessité la coopération avec le Service de l'économie durant sa restructuration prioritaire.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

3. **M. David Payot et consorts « Pour une médiation administrative communale »**

Rappel : Déposé le 16 février 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 7 mars 2018. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2017.

Avancement du traitement : Différentes analyses ont été menées, notamment sur ce qui se fait dans d'autres villes et sur le plan cantonal. La rédaction du rapport-préavis a commencé

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

4. **M. Henri Klunge et consorts « Pour faire voter les plus jeunes, Easyvote »**

Rappel : Déposé le 1^{er} mars 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 décembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2018.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2018/36 du 23 août 2018.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

5. **Mme Thérèse De Meuron « Demande à la Municipalité d'établir l'inventaire des missions que Lausanne doit, pour des raisons légales, exécuter ou décide, parce qu'elle les juge indispensables pour le bien de ses administrés, de se les donner »**

Rappel : Déposé le 17 janvier 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 novembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis nécessite d'importantes recherches juridiques afin d'identifier tant les législations applicables (fédérale, cantonale et communale) que leurs conséquences concrètes sur l'activité de l'administration communale, Il s'agit en particulier de différencier les normes qui imposent des obligations de celles qui ne fixent que des objectifs. La synthèse de ce travail de fond est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

6. M. Ilias Panchard et consorts « Pour que la Caisse de pensions du personnel communal désinvestisse de l'armement »

Rappel : Déposé le 13 février 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 mars 2018. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2018.

Avancement du traitement : La Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) est en train de revoir sa politique d'investissement responsable. Une analyse du portefeuille de la CPCL sous l'angle de la durabilité par un prestataire externe est notamment en cours, et les résultats de l'étude devraient être remis à la CPCL d'ici la fin de l'année. L'armement faisant partie des secteurs sensibles sur lesquels l'analyse porte, nous attendons cette analyse et les orientations prises par la CPCL pour rédiger la réponse.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.1.2 Secrétariat général CD

7. M. Valéry Beaud et consorts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup »

Rappel : Déposé le 16 juin 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 26 avril 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation. Il a été nécessaire de tirer des enseignements de la démarche participative en relation avec le parc du Loup pour étayer la réponse.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

8. M. Philipp Stauber et consorts « Pour une réaffectation partielle du site de Beaulieu »

Rappel : Déposé le 6 décembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 janvier 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2017.

Avancement du traitement : La situation de Beaulieu a connu des changements majeurs depuis l'automne 2017 : révélation de problèmes structurels ayant conduit à une dénonciation pénale, défaillances mises en évidence par des démarches d'audit, difficultés financières, départ de MCH en particulier. Il en résulte la mise en place d'une nouvelle gouvernance de la Fondation de Beaulieu. La Fondation, avec le directeur nommé ce printemps, élabore une stratégie de restructuration et de réorientation. Un rapport-préavis précisant à la fois les nouvelles orientations de Beaulieu, leurs implications financières et le rôle de la Ville de Lausanne sera soumis au Conseil communal d'ici la fin de l'année, qui répondra aussi aux postulats en suspens.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2018.

9. M. Hadrien Buclin et consorts « Après Lausanne Capitale olympique, Lausanne Capitale verte ? »

Rappel : Déposé le 24 mai 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 avril 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2017.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis demande des recherches transversales afin d'estimer l'investissement nécessaire et la meilleure fenêtre temporelle.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

10. M. Jacques Pernet et consorts « Parce que Beaulieu le vaut bien ! ou : du maintien de l'activité des Halles nord »

Rappel : Déposé le 7 juin 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 2 mai 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2017.

Avancement du traitement : La situation de Beaulieu a connu des changements majeurs depuis l'automne 2017 : révélation de problèmes structurels ayant conduit à une dénonciation pénale, défaillances mises en évidence par des démarches d'audit, difficultés financières, départ de MCH en particulier. Il en résulte la mise en place d'une nouvelle gouvernance de la Fondation de Beaulieu. La Fondation, avec le directeur nommé ce printemps, élabore une stratégie de restructuration et de réorientation. Un préavis précisant à la fois les nouvelles orientations de Beaulieu, leurs implications financières et le rôle de la Ville de Lausanne sera soumis au Conseil communal à l'automne, qui répondra aussi aux postulats en suspens.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2018.

11. M. Pierre Conscience et consorts « Lausanne 'Zone hors TiSA' : que ça se voie ! »

Rappel : Déposé le 31 octobre 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 novembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis a commencé.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

12. M. Jean-Marie Fürbringer et consorts « Utilisons du bois suisse pour notre métamorphose »

Rappel : Déposé le 14 novembre 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 30 janvier 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2018.

Avancement du traitement : Afin de ne pas se contenter de réponse sous un angle théorique, le Bureau de développement et projet Métamorphose étudie la possibilité de mettre en place un concept de constructions modulaires préfabriquées en bois sur le site des Prés-de-Vidy.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.1.3 Service de la culture

13. Mme Sarah Neumann et consorts « Des mesures ciblées pour les retraites artistiques »

Rappel : Déposé le 23 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 16 février 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis a été retardée pour mieux intégrer les discussions et recommandations sur le sujet actuellement en cours de discussion au niveau national.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

14. M. Yvan Salzman « Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois »

Rappel : Déposé le 2 juin 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 16 février 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis a été retardée pour intégrer des éléments concrets en cours de développement et négociation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

15. Mme Véronique Beetschen et consorts « Une plateforme 'last minute' pour l'offre culturelle lausannoise »

Rappel : Déposé le 7 mars 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 avril 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2017.

Avancement du traitement : La formulation d'une réponse a nécessité d'attendre l'adjudication de l'appel d'offres relatif à la solution de billetterie prévue à l'échelle de la Ville et conçue en collaboration avec les autorités cantonales et Plateforme 10. La rédaction du rapport-préavis est désormais en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

16. M. Bertrand Picard « Mieux présenter au public les œuvres de la collection d'art de la Ville de Lausanne »

Rappel : Déposé le 16 janvier 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 30 janvier 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2018.

Avancement du traitement : La formulation d'une réponse attend l'intégration d'éléments issus du développement en cours du projet de réaffectation de la Maison Gaudard (et son futur préavis).

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.1.4 Service bibliothèques et archives de la Ville

17. Mme Léonore Porchet « Lausanne, chef-lieu de la bande dessinée »

Rappel : Déposé le 2 février 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 7 mars 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2017.

Avancement du traitement : Il sera répondu à ce postulat dans le cadre du futur préavis relatif à l'avenir de la Maison Gaudard.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

18. M. Manuel Donzé « Les bibliothèques lausannoises : une politique des horaires à revoir »

Rappel : Déposé le 2 mai 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 septembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2018/34 du 16 août 2018.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

19. Mme Laurence Mundinger-Jaccard et consorts « Des bibliothèques éphémères dans les piscines de quartier : l'art d'associer les plaisirs »

Rappel : Déposé le 5 septembre 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 octobre 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 avril 2018.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N 2018/34 du 16 août 2018.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

7.1.5 Service de l'urbanisme

20. Mme Séverine Evéquoz et consorts « Quel avenir pour le Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablière ? »

Rappel : Déposé le 24 mai 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 7 juin 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : La réflexion en cours entre les services impliqués prend plus de temps que prévu initialement, notamment en raison de la multitude d'enjeux patrimoniaux, fonciers, botaniques et culturels.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.2 Sécurité et économie

7.2.1 Secrétariat général SE

21. Mme Léonore Porchet et consorts « Pour que Lausanne rejoigne le Rainbow Cities Network »

Rappel : Déposé le 14 février 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 mars 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2017.

Avancement du traitement : Au vu de la proximité des problématiques abordées, la Municipalité a décidé que la réponse municipale à ce postulat serait commune à celle donnée au postulat de Mme Géraldine Bouchez « Un symbole fort pour dire NON à l'homophobie ! ». Cette démarche implique de mener un travail accru de prospection auprès des organisations et services administratifs concernés et appelle ainsi un temps de rédaction plus important.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

22. Mme Géraldine Bouchez « Un symbole fort pour dire NON à l'homophobie ! »

Rappel : Déposé le 16 janvier 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 30 janvier 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2018.

Avancement du traitement : Au vu de la proximité des problématiques abordées, la Municipalité a décidé que la réponse municipale à ce postulat serait commune à celle donnée au postulat de Mme Léonore Porchet « Pour que Lausanne rejoigne le Rainbow Cities Network ». Cette démarche implique de mener un travail accru de prospection auprès des organisations et services administratifs concernés et appelle ainsi un temps de rédaction plus important.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.2.2 Corps de police

23. M. Nicola Di Giulio « Amélioration de l'équipement des services d'urgence »

Rappel : Déposé le 15 novembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 octobre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : Actuellement, le Service cantonal de la santé publique met en place un projet pilote en collaboration avec notamment la Police cantonale. A l'issue de ce projet pilote, une extension de l'utilisation du défibrillateur dans tous les véhicules de police pourrait être envisagée et financée par le Canton. Le rapport-préavis proposera un plan de déploiement à Lausanne dont la réalisation sera toutefois subordonnée aux résultats de l'évaluation du projet cantonal.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

24. M. Guy Gaudard « 'Métamorphose' de la sécurité, renforçons la police de proximité ! »

Rappel : Déposé le 31 janvier 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 mars 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2017.

Avancement du traitement : Le Corps de police développe actuellement une nouvelle stratégie liée à sa présence en rue qui intègre un deuxième poste de police mobile, objet principal de la demande du postulant. Si les démarches pour l'acquisition et l'aménagement de ce deuxième poste mobile sont en bonne voie, les réflexions sur son implémentation au sein du dispositif du Corps de Police et l'articulation de ces nouveaux moyens avec les structures existantes demandent un peu plus de temps. En effet, le Corps de police souhaite présenter cet objet dans le contexte plus large de l'intervention de la police de proximité.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.2.3 Service de l'économie

25. M. Jean-Daniel Henchoz « Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois »

Rappel : Déposé le 3 mars 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 mars 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : Eu égard aux réflexions en cours sur les aménagements et la modernisation des infrastructures mises à disposition des pêcheurs professionnels de Vidy et d'Ouchy par la Ville, ainsi que de la nécessaire coordination interne qui en découle, un délai supplémentaire s'avère nécessaire.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

26. M. Jacques Pernet et consorts « Quel futur pour le commerce lausannois ? »

Rappel : Déposé le 7 juin 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 septembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques soulevées, la réponse municipale à ce postulat sera commune à celle donnée au postulat de Mme Florence Bettschart « Pour une redynamisation du commerce lausannois » et au postulat de M. Philippe Miauton « Rendre Lausanne plus riche ». Le rapport-préavis sera fondé en partie sur les résultats de deux études sur le commerce lausannois rendues publiques le 11 décembre 2017. Cependant, des études complémentaires doivent encore être menées avant finalisation de la réponse.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

27. Mme Léonore Porchet et consorts « Une monnaie complémentaire pour la vie et le commerce local »

Rappel : Déposé le 6 septembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 avril 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2017.

Avancement du traitement : Une réponse commune sera apportée au postulat de M. Henri Klunge « Quid d'une monnaie locale à Lausanne ? » et au postulat déposé par Mme Léonore Porchet « Une monnaie complémentaire pour la vie et le commerce local ». Toutefois, la priorisation des objets traités par les directions impliquées dans la rédaction du rapport-préavis, ainsi que les vastes enjeux juridico-économiques soulevés par l'introduction d'une monnaie locale, nécessitent un temps plus étendu pour cette réflexion et la formulation de la réponse municipale.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

28. M. Henri Klunge « Quid d'une monnaie locale à Lausanne ? »

Rappel : Déposé le 6 septembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 avril 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2017.

Avancement du traitement : Une réponse commune sera apportée au postulat de M. Henri Klunge « Quid d'une monnaie locale à Lausanne ? » et au postulat déposé par Mme Léonore Porchet « Une monnaie complémentaire pour la vie et le commerce local ». Toutefois, la priorisation des objets traités par les directions impliquées dans la rédaction du rapport-préavis, ainsi que les vastes enjeux juridico-économiques soulevés par l'introduction d'une monnaie locale, nécessitent un temps plus étendu pour cette réflexion et la formulation de la réponse municipale.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

29. M. Philippe Miauton et consorts « Rendre Lausanne plus riche »

Rappel : Déposé le 6 décembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 8 mai 2018. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2018.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques soulevées, la réponse municipale à ce postulat sera commune à celle donnée au postulat de Mme Florence Bettschart « Pour une redynamisation du commerce lausannois » et au postulat de M. Jacques Pernet et consorts « Quel futur pour le commerce lausannois ? ». Le rapport-préavis sera fondé en partie sur les résultats de deux études sur le commerce lausannois rendues publiques le 11 décembre 2017. Cependant, des études complémentaires doivent encore être menées avant finalisation de la réponse.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

30. M. Bertrand Picard et consorts « P+R+S : Parc'n'ride'n'shop »

Rappel : Déposé le 6 décembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 novembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : Au vu de la proximité de la thématique abordée, ce postulat fera l'objet d'une réponse commune avec celui déposé par M. Denis Corboz « Développement de l'aide de livraison à domicile », lequel a été renvoyé en Municipalité le 24 avril 2018.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

31. Mme Florence Bettschart-Narbel « Pour une redynamisation du commerce lausannois »

Rappel : Déposé le 14 février 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 mars 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2017.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques soulevées, la réponse municipale à ce postulat sera commune à celle donnée au postulat de M. Philippe Miauton et consorts « Rendre Lausanne plus riche » et au postulat de M. Jacques Pernet et consorts « Quel futur pour le commerce lausannois ? ». Le rapport-préavis sera fondé en partie sur les résultats de deux études sur le commerce lausannois rendues publiques le 11 décembre 2017. Cependant, des études complémentaires doivent encore être menées avant finalisation de la réponse.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

32. M. Denis Corboz « Développement de l'aide de livraison à domicile »

Rappel : Déposé le 4 avril 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 avril 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2018.

Avancement du traitement : Au vu de la proximité de la thématique abordée, ce postulat fera l'objet d'une réponse commune avec celui déposé par M. Bertrand Picard « P+R+S : Parc'n'ride'n'shop ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

33. M. Matthieu Carrel et consorts « Des bains d'hiver à Lausanne »

Rappel : Déposé le 4 avril 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 2 mai 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2017.

Avancement du traitement : En janvier 2018, la Municipalité a transféré l'étude et la rédaction du rapport-préavis à la Direction de la sécurité et de l'économie, dont le Service de l'économie est précisément en charge de la gestion des plans d'eau pouvant accueillir un tel projet. Cette décision est intervenue alors qu'a été rendu public l'abandon du projet de réinstaller le bateau Helvétie dans le Vieux-Port d'Ouchy. Dès lors, les études ont repris et visent à concrétiser deux projets : le premier, simple et éphémère, vise à aménager une zone de baignade assortie d'une plate-forme flottante installée entre les passerelles et la digue laissées vacantes après le retrait du navire. Le deuxième fera l'objet d'un appel à projets et visera à étudier la possibilité d'aménager des bains à cet endroit. Dans le cadre de cette deuxième étude sera intégré le fait de disposer, cas échéant, de bains d'hiver.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.2.4 Service de l'eau

34. M. Philipp Stauber « Pour un décompte des frais d'eau équitable, transparent et écologique selon le principe du pollueur-payeur »

Rappel : Déposé le 20 septembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 avril 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2017.

Avancement du traitement : Le Service de l'eau va prendre en compte et évaluer les dernières évolutions en matière de comptage et de télérelève, en particulier pour ce qui est des consommations individualisées d'eau froide.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

35. Mme Géraldine Bouchez « Les conduites d'eau potable lausannoises pour produire de l'électricité »

Rappel : Déposé le 6 décembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 février 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2017.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.3 Sports et cohésion sociale

7.3.1 Service des sports

36. M. Yves Ferrari « Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W. »

Rappel : Déposé le 1^{er} avril 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 mai 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité ne peut actuellement, même partiellement, répondre au postulat de M. Ferrari. Rappelons que ledit postulat demande des réponses extrêmement précises sur les moyens utilisés pour transporter les athlètes ou les spectateurs sur les différents sites de compétitions, quelle sera la provenance (et les conditions de fabrication) de l'éventuel merchandising ou comment seront compensées les émissions de CO₂, pour ne citer que quelques exemples de la liste des questions posées par M. Ferrari. Il appartient avant tout au Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020 d'élaborer une politique (et ses déclinaisons : charte, règles, etc.) sur la durabilité. Une fois celle-ci établie, la Municipalité pourra répondre à M. Ferrari et présenter à votre Conseil un rapport-préavis ad hoc.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

37. M. Jean-Daniel Henchoz et consorts « Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020 »

Rappel : Déposé le 23 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 7 octobre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2018.

Avancement du traitement : M. Henchoz souhaite que les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020 puissent accueillir des athlètes handicapés. Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020 travaille actuellement sur plusieurs projets devant permettre la participation de tels athlètes en parallèle aux épreuves officielles des JOJ 2020. Dits projets, au moment de la rédaction de ces lignes sont à bout touchant. Une fois connus, ils constitueront la base de la réponse municipale.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.3.2 Service social Lausanne

38. M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI) »

Rappel : Déposé le 6 octobre 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 avril 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2018.

Avancement du traitement : Une étude de faisabilité est actuellement en cours en collaboration avec le professeur René Knüsel de l'Université de Lausanne. Cette étude de faisabilité fait l'objet d'un financement par la plateforme *Interact*, qui a pour but de faire émerger et de stimuler des collaborations entre la Ville de Lausanne et son Université dans une optique de circulation des savoirs. L'objectif principal de cette étude est de préparer l'ensemble de la documentation nécessaire aux discussions sociales et politiques du processus pouvant permettre la mise en place d'une expérimentation d'un Revenu de Base (RB) en ville de Lausanne et de proposer une orientation générale et des principes de base à retenir pour son développement, en réponse au postulat.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.4 Logement, environnement et architecture

7.4.1 Secrétariat général LEA et cadastre

39. M. Hadrien Buclin et consorts « Pour une réduction conséquente des nuisances sonores provoquées par l'aéroport de la Blécherette et des dangers relatifs au trafic aérien en zone urbaine »

Rappel : Déposé le 7 juin 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 février 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2018.

Avancement du traitement : Des rencontres avec l'Association de défense des Riverains de la Blécherette et l'exploitant de l'aéroport de la Blécherette sont encore nécessaires pour clarifier

certain points et aboutir, normalement, à un accord. Cette démarche permettra de rédiger le rapport-préavis.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

40. Mme Thanh-My Tran-Nhu « Pour des manifestations sportives écologiques et durables »

Rappel : Déposé le 22 août 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 septembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : Le travail préparatoire a nécessité de consulter de nombreux services impliqués dans l'organisation des manifestations sportives. Il convient d'attendre le bilan d'actions écologiques et durables d'un certain nombre de manifestations pour rédiger le rapport-préavis.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

41. M. Guy Gaudard « Amiante-danger mortel »

Rappel : Déposé le 23 août 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 octobre 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 avril 2018.

Avancement du traitement : Il a été nécessaire d'attendre certaines mesures organisationnelles cantonales pour définir les procédures de la Ville. Une consultation avec les acteurs clés au niveau suisse a également été mise sur pied afin d'avoir des avancées notoires à présenter dans le rapport-préavis.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.4.2 Service du logement et des gérances

42. Mme Evelyn Knecht « Pour du logement social partagé »

Rappel : Déposé le 8 mai 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 mai 2012. Un rapport-préavis a été présenté au Conseil communal et a été retiré lors de son traitement en plénum le 5 mai 2015.

Avancement du traitement : Cet objet est actuellement en cours d'analyse et de rédaction en s'appuyant sur un projet en cours dans le nouveau quartier des Plaines-du-Loup.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

43. Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Café-jeux parents-enfants à la berlinoise »

Rappel : Déposé le 2 février 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 décembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : En effet, suite à l'appel d'offres ouvert pour la reprise des locaux disponibles de l'ex-Mövenpick, l'opportunité de pouvoir envisager un café à la berlinoise sur ce site demande à être confirmée. La réponse à ce postulat est conditionnée aux certitudes qui découleront des synergies complémentaires à trouver avec la halte-jeux de La Grenette, ouverte sur ce même site de manière pérenne dans le courant du deuxième semestre 2018.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

44. M. Nkiko Nsengimana et consorts « Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb »

Rappel : Déposé le 12 avril 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 décembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 décembre 2017.

Avancement du traitement : La Ville a dû attendre le positionnement du Canton de Vaud sur le sujet. La Municipalité doit, suite aux recommandations du Canton, définir la stratégie pour la Ville en la matière. La rédaction du rapport-préavis pourra ensuite commencer. Parallèlement, des contacts ont été établis avec le Canton de Genève afin de bénéficier de son expérience.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

45. Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Collection de l'Art Brut : un café-restaurant pour le Musée et le quartier »

Rappel : Déposé le 24 mai 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 juin 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : Suite à l'attribution de l'Auberge de Beaulieu à un nouvel exploitant au mois d'août 2018, une réponse pourra être préparée sur la base des synergies créées entre la nouvelle exploitation et le musée

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

46. Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Pour favoriser une optimisation de l'utilisation des surfaces habitables »

Rappel : Déposé le 17 janvier 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 30 janvier 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2018.

Avancement du traitement : L'adoption du rapport-préavis « Politique d'accessibilité universelle » a permis de poser un socle pour la rédaction de la réponse et de faire un lien cohérent avec la réponse au postulat de Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

47. M. Guy Gaudard « Hôtellerie des Chevreuils »

Rappel : Déposé le 19 septembre 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 octobre 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 avril 2018.

Avancement du traitement : La recherche d'un futur exploitant pour ce lieu est en cours (changement de projet ou seulement d'exploitant). Une fois la ligne choisie, la rédaction du rapport-préavis pourra commencer.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.4.3 Service d'architecture

48. Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand »

Rappel : Déposé le 19 janvier 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 7 décembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : L'adoption du rapport-préavis « Politique d'accessibilité universelle » a permis de poser un socle pour la rédaction de la réponse et de faire un lien cohérent avec la réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Pour favoriser une optimisation de l'utilisation des surfaces habitables ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.4.4 Service des parcs et domaines

49. M. Julien Eggenberger « Pour un parc public dans le quartier Valmont – Praz-Séchaud – Vennes »

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 9 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : Une réflexion sur un projet innovant et en lien avec le programme d'investissement a nécessité plus de temps que prévu. La rédaction du rapport-préavis a commencé.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

50. Mme Séverine Evéquo et consorts « Pour une mise en oeuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant ! »

Rappel : Déposé le 16 juin 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mars 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2018/42 du 13 septembre 2018.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

51. Mme Séverine Evéquo et consorts « Pour des mesures d'accompagnement nature, paysage et espace public au sein du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, en particulier pour les Axes forts de transports urbains (AFTPU) »

Rappel : Déposé le 24 mai 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 octobre 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 avril 2018.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en voie de finalisation. En effet, une coordination accrue entre les services concernés de la Ville a nécessité plus de temps, et la décision municipale de ne pas déposer de projets pour la 4^e génération du Projet d'agglomération Lausanne-Morges a quelque peu changé la donne.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

52. M. Romain Felli et consorts « Pour des pataugeoires en libre-accès dans les parcs publics »

Rappel : Déposé le 1^{er} novembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 octobre 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 avril 2018.

Avancement du traitement : Le choix des variantes de solution a été discuté par les services concernés. Le rapport-préavis, qui intègre également une réponse au postulat de M. Mathieu Maillard et consorts « Pour un parc Montbenon accueillant, toute l'année, à toute heure et pour tous les âges », est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

53. Mme Séverine Evéquo et consorts « Des grainothèques pour favoriser l'échange et la diversité génétique des plantes cultivées »

Rappel : Déposé le 14 février 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 mars 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2018/42 du 13 septembre 2018.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

54. M. Mathieu Maillard et consorts « Pour un parc Montbenon accueillant, toute l'année, à toute heure et pour tous les âges »

Rappel : Déposé le 4 avril 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 2 mai 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2017.

Avancement du traitement : Le choix des variantes de solution a été discuté par les services concernés. Le rapport-préavis, qui intègre également une réponse au postulat de M. Romain Felli et consorts « Pour des pataugeoires en libreaccès dans les parcs publics », est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

55. Mme Géraldine Bouchez et consorts « Label VilleVerte Suisse, prochaine médaille d'or de Lausanne ? »

Rappel : Déposé le 6 mars 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 mars 2018. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2018.

Avancement du traitement : Le Service est en train d'évaluer les conditions à remplir et la faisabilité pour l'obtention de ce label afin d'avoir les éléments pour la rédaction du rapport-préavis.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.4.5 Service d'organisation et d'informatique

56. M. Stéphane Wyssa et consorts « Développement de l'identité numérique à Lausanne »

Rappel : Déposé le 31 octobre 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 novembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : La Ville de Lausanne travaille avec le Canton de Vaud et la Confédération sur un projet d'identité numérique. La rédaction du rapport-préavis pourra commencer une fois les travaux bien avancés.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.5 *Enfance, jeunesse et quartiers*

7.5.1 Secrétariat général EJQ

57. Mme Latha Heiniger « Un contrat de quartier pour les quartiers du Nord Ouest de la Ville de Lausanne, prioritairement pour les quartiers de Bellevaux/Entre-Bois »

Rappel : Déposé le 6 mars 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 mars 2018. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2018.

Avancement du traitement : Le traitement de ce postulat fera suite au rapport-préavis N° 2018/12 « Politique des quartiers : première étape – réponse à trois postulats », qui doit être traité prochainement par le Conseil communal. Les éléments concernant les critères et procédures de sélections des prochains quartiers seront précisés dans un préavis appelé à présenter la deuxième étape de la politique des quartiers, abordant également le rôle de la Caravane des quartiers.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

58. Mme Sara Soto et consorts « Art urbain : pour une géographie de sites dédiés »

Rappel : Déposé le 8 mai 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 26 juin 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2018.

Avancement du traitement : Ce postulat a très récemment été renvoyé à la Municipalité. Le travail d'analyse est en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

59. Mme Latha Heiniger « Fondation Idée-sport : l'activité physique non compétitive au service de la socialisation et de la participation dès le plus jeune âge »

Rappel : Déposé le 15 mai 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 26 juin 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2018.

Avancement du traitement : Ce postulat a très récemment été renvoyé à la Municipalité. Le travail d'analyse est en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.5.2 Service d'accueil de jour de l'enfance

60. M. Fabrice Moscheni « Réfrigérateurs en libre-service – réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le lien social »

Rappel : Déposé le 25 avril 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 mars 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité partage la préoccupation du postulant quant à la volonté de réduire le gaspillage alimentaire. Elle rejoint également le postulant sur la dimension de la création du lien social que peut générer le développement et la mise en œuvre d'un projet de frigidaire en libre accès. S'agissant du grand public, le moyen proposé par le postulant, à savoir l'introduction de réfrigérateurs en libre service, reste à tester. En effet, cette mesure est en activité dans des villes allemandes, et sous une autre forme, mais avec le même objectif en francophonie. A ce stade, l'administration a réuni les acteurs potentiellement concernés et fait le lien avec des initiatives citoyennes dont les protagonistes souhaitent développer ce type d'action. Aujourd'hui, le service mandaté pour suivre ces projets est à disposition et offre son soutien dans le développement d'un projet de frigo solidaire. Dès lors, il s'agit de laisser le temps à l'administration pour suivre et évaluer la mise en œuvre de ces projets citoyens avant de répondre au postulat.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

61. M. Manuel Donzé « Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires »

Rappel : Déposé le 2 mai 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 septembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : La Municipalité a adopté le préavis No 2018/33 « Politique sociale communale de la vieillesse -- plan d'action dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes-amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé ». Il sera répondu à ce postulat dès que ce plan d'action global sera accepté par le Conseil communal.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

62. M. Romain Felli et consorts « Pédibus 2.0 : que roule le cyclobus ! »

Rappel : Déposé le 13 juin 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 septembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : Une pré-étude montre que pour des raisons de sécurité et de moyens à mettre en œuvre il est très difficile de réaliser le projet proposé par ce postulat, et des alternatives sont examinées.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

63. Mme Anita Messere « Des crèches dehors par tous les temps, un succès fou ! »

Rappel : Déposé le 6 mars 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 avril 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2018.

Avancement du traitement : Ce postulat est en cours d'analyse de faisabilité et de recherche de lieux d'accueil similaires en Europe

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.5.3 Service des écoles primaires et secondaires

64. Mme Florence Germond et consorts « Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5^e et 6^e année primaire »

Rappel : Déposé le 14 septembre 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 février 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2017.

Avancement du traitement : La réponse à ce postulat ne pouvait être rédigée avant que le Grand Conseil n'adopte la révision de la loi sur l'accueil de jour de l'enfance qui permet la mise en œuvre de l'article 63a Cst-Vd et introduit les modalités de mise en œuvre de la généralisation de l'accueil parascolaire. Cette révision a été adoptée le 31 janvier 2017. Cependant, les normes d'application relatives au parascolaire sont du ressort de l'Etablissement intercommunal parascolaire primaire (EIAP). Annoncées initialement pour mars 2018, elles devraient finalement être publiées au mois de septembre 2018, en vue d'une entrée en vigueur en janvier 2019. Sur la base des projets pilotes ayant été mis en place, la Municipalité peut donc désormais élaborer une proposition de dispositif, et un financement ad hoc, à l'attention du Conseil communal.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

65. M. Julien Eggenberger et consorts « Planification des rénovations et constructions scolaires »

Rappel : Déposé le 18 février 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 18 mars 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : Les rénovations et constructions scolaires représentent une importante préoccupation de la Municipalité, qui l'a inscrite dans son programme de législature. Cela se reflète d'ailleurs dans le plan des investissements 2018-2022 en cours de finalisation au moment de l'élaboration du présent rapport. Les éléments clés de cette planification, les moyens nécessaires et les financements y relatifs seront détaillés dans un rapport-préavis ad hoc d'ici la fin de l'année.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

66. M. Manuel Donzé « Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ? »

Rappel : Déposé le 20 septembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 octobre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : Le Service des écoles primaires et secondaires a développé au cours de ces dernières années de nouvelles collaborations avec le Service d'accueil de jour de l'enfance et les Accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS), afin d'assurer une réponse plus ciblée aux besoins des familles grâce à un système dit « à la carte », qui a été généralisé à la rentrée 2017-2018. Divers changements au sein du secteur et du service n'ont pas permis de satisfaire le délai de réponse annoncé mais l'évaluation de cette première année est en cours et la réponse à ce postulat sera l'occasion de présenter les premiers résultats.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

67. M. Manuel Donzé « Leçons de rythmique : des infrastructures inadaptées »

Rappel : Déposé le 6 décembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 novembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : Ce postulat est à mettre en lien avec la priorité que s'est fixée la Municipalité concernant les rénovations des scolaires. La Municipalité propose de coupler la réponse à ce postulat avec la réponse au postulat de M. Julien Eggenberger « Planification des rénovations et constructions scolaires ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

68. M. Jacques-Etienne Rastorfer et consorts « Pour une récréation des cours de récréation »

Rappel : Déposé le 22 août 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 septembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : Les cours de récréation sont au carrefour de plusieurs priorités de la Municipalité ; d'une part, leur état et les éventuels besoins de réfection sont à mettre en lien avec la politique de rénovation des infrastructures scolaires de la Ville, d'autre part, celles-ci constituent une centralité importante à prendre en compte dans la politique des quartiers.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.6 Finances et mobilité

7.6.1 Secrétariat général FIM

69. Mme Alice Genoud et consorts « Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne »

Rappel : Déposé le 14 février 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 avril 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Eliane Aubert « Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise », de Mme Françoise Longchamp « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise », de Mme Sylvianne Bergmann et consorts « Des aides concrètes pour les proches aidants » et de Mme Alice Genoud et consorts « Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré aux conditions de travail. Les travaux sont en cours, il reste cependant encore à régler certains aspects juridiques et techniques.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

70. Mme Carine Carvalho Arruda et consorts « Une politique publique pour toutes et tous : analyse budgétaire en termes de genre et d'égalité entre femmes et hommes »

Rappel : Déposé le 7 mars 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 avril 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2017.

Avancement du traitement : Le concept est en voie de validation auprès de la Municipalité. Le rapport-préavis suivra.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.6.2 Service du personnel

71. Mme Eliane Aubert « Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise »

Rappel : Déposé le 15 mars 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 mars 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2017.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Eliane Aubert « Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise », de Mme Françoise Longchamp « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise », de Mme Sylvianne Bergmann et consorts « Des aides concrètes pour les proches aidants » et de Mme Alice Genoud et consorts « Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré aux conditions de travail au sein de l'administration communale. Les travaux sont en cours, il reste cependant encore à régler certains aspects juridiques et techniques.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

72. Mme Françoise Longchamp « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise »

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 9 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Eliane Aubert « Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise », de Mme Françoise Longchamp « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise », de Mme Sylvianne Bergmann et consorts « Des aides concrètes pour les proches aidants » et de Mme Alice Genoud et consorts « Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré aux conditions de travail au sein de l'administration communale. Les travaux sont en cours, il reste cependant encore à régler certains aspects juridiques et techniques.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

73. Mme Myrèle Knecht « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap »

Rappel : Déposé le 19 novembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Myrèle Knecht « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap » et de Mme Sylvianne Bergmann « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées » seront traitées dans un seul rapport-préavis. La prise en charge de personnes en situation de handicap est un sujet sensible qui nécessite des compétences pointues : la Municipalité a mandaté une entreprise spécialisée dans la prise en charge de personnes en situation de handicap pour l'aider à définir le concept et la mise en œuvre. Le rapport-préavis sera rédigé dans un second temps.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

74. Mme Sylvianne Bergmann « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées »

Rappel : Déposé le 3 décembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Myrèle Knecht « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap » et de Mme Sylvianne Bergmann « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées » seront traitées dans un seul rapport-préavis. La prise en charge de personnes en situation de handicap est un sujet sensible qui nécessite des compétences pointues : la Municipalité a mandaté une entreprise spécialisée dans la prise en charge de personnes en situation de handicap pour l'aider à définir le concept et la mise en œuvre. Le rapport-préavis sera rédigé dans un second temps.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

75. Mme Sylvianne Bergmann et consorts « Des aides concrètes pour les proches aidants »

Rappel : Déposé le 23 août 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 septembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Eliane Aubert « Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise », de Mme Françoise Longchamp « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise », de Mme Sylvianne Bergmann et consorts « Des aides concrètes pour les proches aidants » et de Mme Alice Genoud et consorts « Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré aux conditions de travail au sein de l'administration communale. Les travaux sont en cours, il reste cependant encore à régler certains aspects juridiques et techniques.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.6.3 Service des routes et de la mobilité

76. Mme Maria Dolores Velasco « Pour une place Centrale conviviale et accueillante »

Rappel : Déposé le 7 octobre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mars 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Guy Gaudard et consorts « La Place de la Sallaz aux piétons », de Mme Maria Dolores Velasco « Pour une place Centrale conviviale et accueillante » ; de Mme Sarah Neumann et consorts « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » et de M. Valéry Beaud « Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré aux espaces publics. Un diagnostic des espaces publics vient d'être rendu. Le rapport-préavis suivra.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

77. Mme Sarah Neumann et consorts « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain »

Rappel : Déposé le 15 mars 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 janvier 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2017.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Guy Gaudard et consorts « La Place de la Sallaz aux piétons », de Mme Maria Dolores Velasco « Pour une place Centrale conviviale et accueillante » ; de Mme Sarah Neumann et consorts « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » et de M. Valéry Beaud « Pour une véritable stratégie de requalifica-

tion de l'espace public » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré aux espaces publics. Un diagnostic des espaces publics vient d'être rendu. Le rapport-préavis suivra.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

78. Mme Elisabeth Müller et consorts « Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public »

Rappel : Déposé le 12 avril 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 1^{er} novembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Nicola Di Giulio « Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants », de Mme Françoise Longchamp « Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons », de M. Johan Pain « Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements » et de Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré au stationnement. Le rapport-préavis est en voie de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

79. M. Valéry Beaud « Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public »

Rappel : Déposé le 6 septembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 septembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Guy Gaudard et consorts « La Place de la Sallaz aux piétons », de Mme Maria Dolores Velasco « Pour une place Centrale conviviale et accueillante » ; de Mme Sarah Neumann et consorts « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » et de M. Valéry Beaud « Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré aux espaces publics. Un diagnostic des espaces publics vient d'être rendu. Le rapport-préavis suivra.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

80. Mme Florence Bettschart-Narbel et consorts « Nos P+R sont-ils adaptés ? »

Rappel : Déposé le 6 décembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 novembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Florence Bettschart-Narbel et consorts « Nos P+R sont-ils adaptés ? », de Mme Elisabeth Müller et consorts « Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public », de M. Jean-Christophe Birchler et consorts « Des macarons de stationnement au service des artisans et de l'environnement » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré au stationnement. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

81. M. Henri Klunge et consorts « En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique ! »

Rappel : Déposé le 6 décembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 30 janvier 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Johann Dupuis et consorts « Voies express vélo et rues cyclables », de M. Henry Klunge « Lausanne en marche » et de M. Henry Klunge et consorts « En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique ! » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré à la mobilité douce. Le rapport-préavis est en voie de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

82. M. Johann Dupuis et consorts « Voies express vélo et rues cyclables »

Rappel : Déposé le 17 janvier 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 novembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Johann Dupuis et consorts « Voies express vélo et rues cyclables », de M. Henry Klunge « Lausanne en marche » et de M. Henry Klunge et consorts « En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique ! » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré à la mobilité douce. Le rapport-préavis est en voie de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

83. M. Guy Gaudard et consorts « La place de la Sallaz aux piétons »

Rappel : Déposé le 17 janvier 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 29 mai 2018. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Guy Gaudard et consorts « La Place de la Sallaz aux piétons », de Mme Maria Dolores Velasco « Pour une place Centrale conviviale et accueillante » ; de Mme Sarah Neumann et consorts « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » et de M. Valéry Beaud « Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré aux espaces publics. Un diagnostic des espaces publics vient d'être rendu. Le rapport-préavis suivra.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

84. Mme Céline Misiego « Pages blanches pour Lausanne »

Rappel : Déposé le 17 janvier 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 octobre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Céline Misiego « Pages blanches pour Lausanne », de M. Vincent Rossi et consorts « Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne » et de M. Valéry Beaud et consorts « Grands chantiers : de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public » sont traitées dans un seul rapport-préavis consacré à l'intégration de la publicité et des grands chantiers dans l'espace public. Le rapport-préavis est en voie de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

85. M. Vincent Rossi et consorts « Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne »

Rappel : Déposé le 17 janvier 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 octobre 2017.

Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Céline Misiego « Pages blanches pour Lausanne », de M. Vincent Rossi et consorts « Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne » et de M. Valéry Beaud et consorts « Grands chantiers : de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public » sont traitées dans un seul rapport-préavis consacré à l'intégration de la publicité et des grands chantiers dans l'espace public. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

86. M. Valéry Beaud et consorts « Grands chantiers : de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public »

Rappel : Déposé le 5 septembre 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 septembre 2017.

Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Céline Misiego « Pages blanches pour Lausanne », de M. Vincent Rossi et consorts « Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne » et de M. Valéry Beaud et consorts « Grands chantiers : de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public » sont traitées dans un seul rapport-préavis consacré à l'intégration de la publicité et des grands chantiers dans l'espace public. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

87. Mme Françoise Longchamp « Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons »

Rappel : Déposé le 3 octobre 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 octobre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Nicola Di Giulio « Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants », de Mme Françoise Longchamp « Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons », de M. Johan Pain « Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements » et de Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré au stationnement. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

88. M. Jean-Christophe Birchler et consorts « Des macarons de stationnement au service des artisans et de l'environnement »

Rappel : Déposé le 31 octobre 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 novembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Florence Bettschart-Narbel et consorts « Nos P+R sont-ils adaptés ? », de Mme Elisabeth Müller et consorts « Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public », de M. Jean-Christophe Birchler et consorts « Des macarons de stationnement au service des artisans et de l'environnement » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré au stationnement. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

89. M. Nicola Di Giulio « Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants »

Rappel : Déposé le 16 janvier 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 février 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Nicola Di Giulio « Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants », de Mme Françoise Longchamp « Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons », de M. Johan Pain « Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements » et de Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré au stationnement. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

90. M. Johan Pain « Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements »

Rappel : Déposé le 16 janvier 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 février 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Nicola Di Giulio « Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants », de Mme Françoise Longchamp « Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons », de M. Johan Pain « Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements » et de Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré au stationnement. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

91. Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers »

Rappel : Déposé le 13 février 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 mars 2018. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Nicola Di Giulio « Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants », de Mme Françoise Longchamp « Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons », de M. Johan Pain « Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements » et de Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré au stationnement. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

92. M. Henri Klunge « Lausanne en marche »

Rappel : Déposé le 8 mai 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 22 mai 2018. Son délai de réponse est fixé au 24 novembre 2018.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de M. Johann Dupuis et consorts « Voies express vélo et rues cyclables », de M. Henry Klunge « Lausanne en marche » et de M. Henry Klunge et consorts « En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique ! » seront traitées dans un seul rapport-préavis consacré à la mobilité douce. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

7.6.4 Service de la propreté urbaine

93. M. Guy Gaudard « Pour un usage payant de certains WC publics »

Rappel : Déposé le 17 février 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 9 décembre 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N°2018/30 du 12 juillet 2018.

Proposition : Ce postulat peut être retiré de la liste des objets en suspens.

94. M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat »

Rappel : Déposé le 31 mars 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 9 décembre 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N°2018/30 du 12 juillet 2018.

Proposition : Ce postulat peut être retiré de la liste des objets en suspens.

95. M. Robert Joosten et consorts « Pour un peu d'air dans nos boîtes aux lettres »

Rappel : Déposé le 23 août 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 9 mai 2017. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N°2018/30 du 12 juillet 2018.

Proposition : Ce postulat peut être retiré de la liste des objets en suspens.

96. M. Johann Dupuis et consorts « Responsabiliser les grands commerces par rapport au recyclage des déchets d'emballage »

Rappel : Déposé le 17 janvier 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 16 janvier 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2018.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N°2018/30 du 12 juillet 2018.

Proposition : Ce postulat peut être retiré de la liste des objets en suspens.

97. Mme Véronique Beetschen et consorts « Une outillhèque pour les bricoleuses et bricoleurs, jardinières et jardiniers lausannois »

Rappel : Déposé le 31 octobre 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 novembre 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N°2018/30 du 12 juillet 2018.

Proposition : Ce postulat peut être retiré de la liste des objets en suspens.

98. Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une Ville de Lausanne sans mégots »

Rappel : Déposé le 30 janvier 2018, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 février 2018. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2018.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N°2018/30 du 12 juillet 2018.

Proposition : Ce postulat peut être retiré de la liste des objets en suspens.

7.7 Services industriels

7.7.1 Secrétariat général SIL

99. Mme Françoise Longchamp et consorts « 'Une ville dynamique ouverte sur le monde' – demande pour la possibilité d'installer un wi-fi gratuit dans la Commune de Lausanne »

Rappel : Déposé le 15 mars 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 janvier 2017. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N°2018/38 du 6 septembre 2018.

Proposition : Ce postulat peut être retiré de la liste des objets en suspens.

100. M. Xavier Company et consorts « Pour que Lausanne propose une énergie propre et locale, exempte de production nucléaire »

Rappel : Déposé le 17 janvier 2017, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 29 mai 2018. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2018.

Avancement du traitement : La proposition et ses impacts sont en cours d'études. La décision d'une modification des produits électriques des SIL se prendra lors de la préparation des tarifs 2020, qui se terminera en été 2019.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2019.

8. Pétitions

8.1 Culture et développement urbain

8.1.1 Service de l'urbanisme

101. Mme Josiane Bögli et consorts « Pour la préservation du jardin agrémentant les immeubles du chemin du Levant 1, 3 et 5 à Lausanne »

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 6 décembre 2016, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 19 septembre 2017. Le délai de réponse est fixé au 31 mars 2018.

Avancement du traitement : Ce dossier est toujours en attente d'une décision de la part du propriétaire qui a sollicité le permis de construire contesté, quant au maintien ou non de son projet.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 30 juin 2019.

8.2 Sécurité et économie

Néant.

8.3 Sports et cohésion sociale

Néant.

8.4 Logement, environnement et architecture

Néant.

8.5 Enfance, jeunesse et quartiers

8.5.1 Service d'accueil de jour de l'enfance

102. Comité de pétitions du PDC Lausanne « Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne ! »

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 9 décembre 2014, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 27 octobre 2015. Le délai de réponse est fixé au 31 décembre 2017.

Avancement du traitement : La réponse à cette pétition sera communiquée au Conseil communal lors de la présentation, par la Municipalité, du bilan intermédiaire de mi-législature.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 30 juin 2019.

8.6 Finances et mobilité

Néant.

8.7 *Services industriels*

Néant.

9. Projets de règlement

9.1 *Culture et développement urbain*

9.1.1 Secrétariat municipal

103. M. Fabrice Moscheni « Améliorer la gouvernance du Conseil communal »

Rappel : Déposé le 6 décembre 2016, ce règlement a été renvoyé à la Municipalité (pour étude et communication) le 21 novembre 2017. Le délai de réponse est fixé au 31 mai 2018.

Avancement du traitement : La Municipalité a demandé au Conseil communal d'intégrer le traitement de ce projet de règlement dans le cadre de la révision du règlement du Conseil communal.

Proposition : Ce projet de règlement doit être retiré de la liste des objets en suspens.

9.2 *Sécurité et économie*

Néant.

9.3 *Sports et cohésion sociale*

Néant.

9.4 *Logement, environnement et architecture*

Néant.

9.5 *Enfance, jeunesse et quartiers*

Néant.

9.6 *Finances et mobilité*

Néant.

9.7 *Services industriels*

Néant.

10. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,
vu le rapport-préavis N° 2018/31 de la Municipalité, du 20 septembre 2018 ;
où le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport N° 2018/31 du 20 septembre 2018, concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2018 ;
2. de prendre acte que les objets suivants **ont reçu une réponse** entre le 1^{er} juillet et le 13 septembre 2018 :
 - M. Guy Gaudard « Pour un usage payant de certains WC publics » ;
 - M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat » ;
 - M. Robert Josten et consorts « Pour un peu d'air dans nos boîtes aux lettres » ;
 - M. Johann Dupuis et consorts « Responsabiliser les grands commerces par rapport au recyclage des déchets d'emballage » ;
 - Mme Véronique Beetschen et consorts « Une outillthèque pour les bricoleuses et les bricoleurs, jardinières et jardiniers lausannois » ;
 - Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une ville de Lausanne sans mégots » ;
 - M. Manuel Donzé « Les bibliothèques lausannoises : une politique des horaires à revoir » ;
 - Mme Laurence Mundinger-Jaccard et consorts « Des bibliothèques éphémères dans les piscines de quartier : l'art d'associer les plaisirs » ;
 - M. Henri Klunge et consorts « Pour faire voter les plus jeunes, Easyvote » ;
 - Mme Françoise Longchamp et consorts « 'Une ville dynamique ouverte sur le monde' – demande pour la possibilité d'installer un wi-fi gratuit dans la Commune de Lausanne » ;
 - Mme Séverine Evéquo et consorts « Pour une mise en œuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant ! » ;
 - Mme Séverine Evéquo et consorts « Des grainothèques pour favoriser l'échange et la diversité génétique des plantes cultivées » ;
3. de **prolonger au 31 décembre 2018** le délai de réponse aux objets suivants :
 - M. Philipp Stauber et consorts « Pour une réaffectation partielle du site de Beaulieu » ;
 - M. Jacques Pernet et consorts « Parce que Beaulieu le vaut bien ! ou : du maintien de l'activité des Halles nord » ;
4. de **prolonger au 30 juin 2019** le délai de réponse aux objets suivants :
 - M. Mathieu Blanc et consorts « Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la surréglementation communale » ;
 - M. Jacques Pernet « Demande à la Municipalité d'étudier l'inclusion d'un chapitre 'transversal' intitulé 'Retombées économiques' dans les préavis et rapport-préavis » ;
 - M. David Payot et consorts « Pour une médiation administrative communale » ;
 - Mme Thérèse De Meuron « Demande à la Municipalité d'établir l'inventaire des missions que Lausanne doit, pour des raisons légales, exécuter ou décider, parce qu'elle les juge indispensables pour le bien de ses administrés, de se les donner » ;

- M. Ilias Panchard et consorts « Pour que la Caisse de pensions du personnel communal désinvestisse de l'armement » ;
- M. Valéry Beaud et consorts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup » ;
- M. Hadrien Buclin et consorts « Après Lausanne Capitale olympique, Lausanne Capitale verte ? » ;
- M. Pierre Conscience et consorts « Lausanne 'Zone hors TiSA' : que ça se voie ! » ;
- M. Jean-Marie Fürbringer et consorts « Utilisons du bois suisse pour notre métamorphose » ;
- Mme Sarah Neumann et consorts « Des mesures ciblées pour les retraites artistiques » ;
- M. Yvan Salzmann « Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois » ;
- Mme Véronique Beetschen et consorts « Une plateforme 'last minute' pour l'offre culturelle lausannoise » ;
- M. Bertrand Picard « Mieux présenter au public les œuvres de la collection d'art de la Ville de Lausanne » ;
- Mme Léonore Porchet « Lausanne, chef-lieu de la bande-dessinée » ;
- Mme Séverine Evéquo et consorts « Quel avenir pour le Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablière ? » ;
- Mme Léonore Porchet et consorts « Pour que Lausanne rejoigne le Rainbow Cities Network » ;
- Mme Géraldine Bouchez « Un symbole fort pour dire NON à l'homophobie ! » ;
- M. Nicola Di Giulio « Amélioration de l'équipement des services d'urgence » ;
- M. Guy Gaudard « 'Métamorphose' de la sécurité, renforçons la police de proximité ! » ;
- M. Jean-Daniel Henchoz « Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois » ;
- M. Jacques Pernet et consorts « Quel futur pour le commerce lausannois ? » ;
- Mme Léonore Porchet et consorts « Une monnaie complémentaire pour la vie et le commerce local » ;
- M. Henri Klunge « Quid d'une monnaie locale à Lausanne ? » ;
- M. Philippe Miauton et consorts « Rendre Lausanne plus riche » ;
- M. Bertrand Picard et consorts « P+R+S : Parc'n'ride'n'shop » ;
- Mme Florence Bettschart-Narbel « Pour une redynamisation du commerce lausannois » ;
- M. Denis Corboz « Développement de l'aide de livraison à domicile » ;
- M. Matthieu Carrel et consorts « Des bains d'hiver à Lausanne » ;
- M. Philipp Stauber « Pour un décompte des frais d'eau équitable, transparent et écologique selon le principe du pollueur-payeur » ;
- Mme Géraldine Bouchez « Les conduites d'eau potable lausannoises pour produire de l'électricité » ;
- M. Yves Ferrari « Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W. » ;
- M. Jean-Daniel Henchoz et consorts « Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020 » ;
- M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI) » ;

- M. Hadrien Buclin et consorts « Pour une réduction conséquente des nuisances sonores provoquées par l'aéroport de la Blécherette et des dangers relatifs au trafic aérien en zone urbaine » ;
- Mme Thanh-My Tran-Nhu « Pour des manifestations sportives écologiques et durables » ;
- M. Guy Gaudard « Amiante-danger mortel » ;
- Mme Evelyne Knecht « Pour du logement social partagé » ;
- Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Café-jeux parents-enfants à la berlinoise » ;
- M. Nkiko Nsengimana et consorts « Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb » ;
- Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Collection de l'Art Brut : un café-restaurant pour le Musée et le quartier » ;
- Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Pour favoriser une optimisation de l'utilisation des surfaces habitables » ;
- M. Guy Gaudard « Hôtellerie des Chevreuils » ;
- Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti /nouvelles constructions, rénovation) concerné par la LHand » ;
- M. Julien Eggenberger « Pour un parc public dans le quartier Valmont – Praz-Séchaud – Vennes » ;
- Mme Séverine Evéquo et consorts « Pour des mesures d'accompagnement nature, paysage et espace public au sein du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, en particulier pour les Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) » ;
- M. Romain Felli et consorts « Pour des pataugeoires en libre-accès dans les parcs publics » ;
- M. Mathieu Maillard et consorts « Pour un parc Montbenon accueillant, toute l'année, à toute heure et pour tous les âges » ;
- Mme Géraldine Bouchez et consorts « Label VilleVerte Suisse, prochaine médaille d'or de Lausanne ? » ;
- M. Stéphane Wyssa et consorts « Développement de l'identité numérique à Lausanne » ;
- Mme Latha Heiniger « Un contrat de quartier pour les quartiers du Nord Ouest de la Ville de Lausanne, prioritairement pour les quartiers de Bellevaux/Entre-Bois » ;
- Mme Sara Soto et consorts « Art urbain : pour une géographie de sites dédiés » ;
- Mme Latha Heiniger « Fondation Idée-sport : l'activité physique non compétitive au service de la socialisation et de la participation dès le plus jeune âge » ;
- M. Fabrice Moscheni « Réfrigérateurs en libre-service – réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le lien social » ;
- M. Manuel Donzé « Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires » ;
- M. Romain Felli et consorts « Pédibus 2.0 : que roule le cyclobus ! » ;
- Mme Anita Messere « Des crèches dehors par tous les temps, un succès fou ! » ;
- Mme Florence Germond et consorts « Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5^e et 6^e année primaire » ;
- M. Julien Eggenberger et consorts « Planification des rénovations et constructions scolaires » ;
- M. Manuel Donzé « Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ? » ;

- M. Manuel Donzé « Leçons de rythmique : des infrastructures inadaptées » ;
- M. Jacques-Etienne Rastorfer et consorts « Pour une récréation des cours de récréation » ;
- Mme Alice Genoud et consorts « Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne » ;
- Mme Carine Carvalho Arruda et consorts « Une politique publique pour toutes et tous : analyse budgétaire en termes de genre et d'égalité entre femmes et hommes » ;
- Mme Eliane Aubert « Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise » ;
- Mme Françoise Longchamp « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise » ;
- Mme Myrèle Knecht « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap » ;
- Mme Sylvianne Bergmann « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées » ;
- Mme Sylvianne Bergmann et consorts « Des aides concrètes pour les proches aidants » ;
- Mme Maria Dolores Velasco « Pour une place Centrale conviviale et accueillante » ;
- Mme Sarah Neumann et consorts « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » ;
- Mme Elisabeth Müller et consorts « Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public » ;
- M. Valéry Beaud « Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public » ;
- Mme Florence Bettschart-Narbel et consorts « Nos P+R sont-ils adaptés ? » ;
- M. Henri Klunge et consorts « En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique ! » ;
- M. Johann Dupuis et consorts « Voies express vélo et rues cyclables » ;
- M. Guy Gaudard et consorts « La place de la Sallaz aux piétons » ;
- Mme Céline Misiego « Pages blanches pour Lausanne » ;
- M. Vincent Rossi et consorts « Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne » ;
- M. Valéry Beaud et consorts « Grands chantiers : de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public » ;
- Mme Françoise Longchamp « Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons » ;
- M. Jean-Christophe Birchler et consorts « Des macarons de stationnement au service des artisans et de l'environnement » ;
- M. Nicola Di Giulio « Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants » ;
- M. Johan Pain « Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements » ;
- Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers » ;
- M. Henri Klunge « Lausanne en marche » ;
- M. Xavier Company et consorts « Pour que Lausanne propose une énergie propre et locale, exempte de production nucléaire » ;
- Mme Josiane Bögli et consorts « Pour la préservation du jardin agrémentant les immeubles du chemin du Levant 1, 3 et 5 à Lausanne » ;

- Comité de pétitions du PDC Lausanne « Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne ! » ;
- M. Fabrice Moscheni « Améliorer la gouvernance du Conseil communal ».

Au nom de la Municipalité

La vice-syndique
Florence Germond

Le secrétaire
Simon Affolter